

règlera pas le problème fondamental dont il a parlé: la nécessité d'établir un code national de la qualité des eaux. J'ai parcouru soigneusement la mesure législative et je n'y vois aucune disposition qui s'attaque au problème capital dont a parlé le ministre des Pêches.

En prenant la parole aujourd'hui, je veux rafraîchir la mémoire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) qui pilote le projet de loi à la Chambre. Son discours de présentation était du style irlandais fleuri auquel nous sommes maintenant habitués. Au cours de sa carrière à la Chambre des communes, l'honorable représentant s'est acquis la réputation d'un Lincoln de genre irlandais qui décrit fort bien la phrase célèbre: «Il a embrassé la pierre de Blarney». Or, ce don de flatterie ne me paraît pas être le moyen nécessaire pour résoudre les problèmes de pollution de nos cours d'eau. Je siège juste en face de l'honorable représentant et je le connais depuis l'époque où il était membre de l'Aviation royale du Canada. Lui et moi avons reçu les médailles étrangères dont a parlé l'autre jour le secrétaire d'État (M. Pelletier), et nous pourrions former ensemble une bonne équipe de chasseurs nocturnes...

M. Blair: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis persuadé que le député ne voudrait pas que des faits erronés soient consignés au compte rendu. On a clairement dit que les médailles que lui-même et d'autres braves ont reçues ne seront jamais considérées comme étant des médailles étrangères.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je citais simplement la déclaration du secrétaire d'État dont le ministère, sauf erreur, étudie la question et il a employé l'expression «médailles étrangères», y compris celles qui ont été décernées pour services rendus durant la deuxième guerre mondiale. Je le répète, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources était navigateur et j'étais pilote, de sorte que nous pourrions former un excellent équipage d'avion de chasse de nuit. Mais peut-être avançons-nous ici à l'aveuglette et j'aimerais éclairer un peu la lanterne de mes collègues.

Il faudrait rappeler toutes les discussions et études publiques entreprises sur le sujet depuis vingt ans. Elles ont semé l'inquiétude chez tous, les novices plus attentifs aux propos alarmistes et aussi les plus hautes autorités dans le domaine de la conservation et de l'exploitation des ressources renouvelables qui ont précédé, c'est-à-dire ceux qui nous ont averti qu'une crise était imminente parce que nous n'avions pas réglé le problème

de façon satisfaisante, non seulement au Canada mais surtout chez nos voisins du sud, aux États-Unis d'Amérique.

Un autre adage irlandais dit que les souvenirs les plus doux sont ceux des choses oubliées. Le ministre a évidemment oublié les événements passés ou il n'en a pas eu connaissance. On pourrait en dire autant du ministre des Pêches si l'on en juge d'après ce qu'il a dit hier.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que les années 70 seront connues comme la décennie de la pollution quand, enfin, les gouvernements, non seulement au Canada mais également dans d'autres pays, s'attaqueront à ce problème critique. A mon avis, c'est en réalité pendant les années 60 que les gouvernements et les dirigeants sérieux se sont vivement inquiétés des tendances dangereuses qui ne se manifestaient que trop dans le domaine de nos ressources naturelles.

Les États-Unis ont souvent parlé de la nécessité de conserver les ressources en vue de l'avenir. Un organisme privé coiffé de ce nom a été créé dont l'objectif était d'éveiller les autorités officielles au problème qui allait s'aggravant. Le secrétaire de l'Intérieur sous le précédent gouvernement démocrate et, en fait, sous plusieurs gouvernements démocrates, l'hon. Stuart Udall, a écrit un ouvrage de portée considérable qui a eu un grand retentissement au début des années 60. Ce livre s'intitulait «The Quiet Crisis» et parlait de la crise qui nous a assaillis subrepticement, pour ainsi dire. Cependant, son auteur n'était pas un novice qui voulait faire les manchettes, mais un homme très renseigné en ce domaine et qui avait été chargé de mener la lutte pour obtenir de meilleures méthodes de conservation dans la grande république voisine.

Au Canada, l'étude des problèmes des ressources renouvelables a découlé de la conférence sur les ressources et notre avenir, tenue en 1961, et, étant donné la masse des données réunies à cette conférence, on s'attendait d'ici quelques années à la présentation de mesures de protection. Nous avons attendu jusqu'en 1970 et, comme certains députés l'ont noté, le bill à l'étude ne renferme rien de bien concret.

Le représentant de Burnaby-Seymour (M. Perrault) a parlé de l'absence totale d'initiatives jusqu'à maintenant. Il est clair qu'il n'a pas lu le rapport en trois volumes publié à l'issue de la Conférence sur les ressources et notre avenir. C'est pourquoi je voudrais dresser rapidement le bilan des deux dernières décennies.